

Introduction

« Sotto Roma la storia greca continua dunque essenzialmente come storia della *cultura greca*, nel senso più lato della parola »
D. Musti, *Storia greca*, Bari, 1990², p. 862.

Dans un des derniers livres de son *Enquête*, Hérodote ¹ raconte comment, après la bataille de Salamine et le partage du butin, les généraux grecs, « ayant gagné l'Isthme pour y adjuger le prix de la valeur au Grec qui s'était le plus distingué pendant la guerre », ne purent prendre aucune décision, chacun s'étant attribué le premier prix, tandis que Thémistocle faisait l'unanimité pour le second prix. C'est à Sparte que Thémistocle alla chercher les honneurs qu'il souhaitait : les Lacédémoniens accordèrent à Eurybiade le prix de la bravoure (*aristéia*), et à Thémistocle celui de la sagesse (*sophiè*) et de l'habileté (*dexiotès*).

Plus de cinq siècles plus tard, à l'époque flavienne, l'importance qu'occupe dans la documentation épigraphique le concours de « l'aristopolitie », un concours local fondé sur l'idée d'excellence civique où s'illustrent de riches familles spartiates ², fait valoir certes la permanence de l'idéal agonistique et la force du symbolisme spartiate, mais permet aussi de mesurer les glissements qui se sont produits : dans une société marquée par le phénomène de l'évergétisme, « caractéristique essentielle de la vie civique depuis la basse époque hellénistique ³ », le domaine où les Grecs s'illustrent n'est plus la guerre, mais la conduite civique en général, tandis que la réutilisation des composantes de l'idéal agonistique se fait en liaison avec la catégorie sociale des notables, et que le jeu agonistique lui-même, par lequel on cherche à

1. VIII, 123-124.

2. Voir ci-dessous, p. 175-180.

3. Cf. L. ROBERT, *Hellenica*, 11-12, 1960, p. 573.

manifeste et assurer sa supériorité sur les autres, doit s'intégrer à un champ de relations de pouvoir devenu vaste et complexe ⁴.

Le problème qui se pose alors est celui de l'existence de la cité comme communauté « politique » ⁵, un problème lié au poids du système de l'évergétisme et à l'importance qu'il confère aux notables, c'est-à-dire aux citoyens membres des assemblées et des corps de magistrats, devenus les dépositaires des valeurs civiques et morales, comme l'atteste en particulier la correspondance qui s'établit dans les inscriptions honorifiques, entre le faste des libéralités et les qualités civiques ou morales de l'évergète ⁶. Y a-t-il véritable implication de la collectivité dans les pratiques communautaires orchestrées par les évergètes ? La mainmise d'un groupe social sur la communauté permet-elle néanmoins à la cité, sur le plan culturel, de préserver une identité ? Qu'en est-il de la conscience que les communautés civiques pouvaient avoir d'elles-mêmes et des valeurs qu'elles cherchaient à promouvoir à l'intérieur d'un temps historique dominé politiquement par les Romains ⁷ ?

Autant de questions qui permettent certes d'articuler la réflexion autour de la notion de « culture », entendue comme ensemble des valeurs selon lesquelles une identité collective ⁸ s'organise et se manifeste, mais qui se heurtent au déséquilibre que crée, dans la vie sociale, politique et religieuse des cités de cette époque – dans un champ chronologique qui s'étend du II^e siècle av. J.-C. au milieu du III^e siècle ⁹ –, le rôle prépondérant exercé par des élites locales dont on peut se demander si elles ne sont pas devenues à elles seules la « cité », au point de rendre ambiguës, dans les décrets et inscriptions honorifiques, les formules qui semblent pourtant exprimer le point de vue de la communauté civique dans son ensemble, tant il est vrai

4. Cf. à ce sujet les remarques stimulantes de F. MILLAR, « The Greek City in the Roman Period », dans M. H. Hansen (éd.), *The Ancient Greek City-State*, Copenhague, 1993, p. 232.

5. Voir ci-dessous, au début de la deuxième partie, où je reviens plus en détail sur cette question de la définition du politique. Quant à la notion de « cité », je l'entendrai au sens de communauté des citoyens locaux et je l'envisagerai dans sa réalité politique, sociale et culturelle, comme cité vécue donc, mais aussi comme cité pensée, représentée à travers les discours des gouvernants, c'est-à-dire les notables mais aussi des intellectuels, tout cela sous le contrôle de Rome.

6. Cf. M.-H. QUET, « Remarques sur la place de la fête dans le discours des moralistes et dans l'éloge des cités et des évergètes aux premiers siècles de l'Empire », *La Fête. Pratique et discours*, Paris, 1981, p. 41-84, particulièrement p. 55 et 60.

7. Ce dont les intellectuels de l'époque sont bien conscients, comme l'atteste un passage du « Discours sur la concorde » où Aelius Aristide (XXIII, 62) souligne bien la réalité de la présence romaine et fait écho aux réflexions de Plutarque dans ses « Préceptes politiques ». En ce qui concerne la situation présente, déclare Aristide, qui serait assez insensé pour ignorer « qu'une seule cité, la première et la plus grande, tient sous sa coupe la terre entière, qu'une seule maison conduit tout, et que, réglementairement, des gouverneurs se rendent chez nous chaque année... ».

8. On peut décrire la création globale de cette collectivité, c'est-à-dire analyser la culture dans sa portée « objective », mais on peut aussi l'analyser dans sa portée « subjective », en cherchant la conscience qu'à ce groupe – plus ou moins confusément – de son identité culturelle, que ce soit la « conscience vécue » de la réalité particulière de ce groupe, ou même la « conscience mythologisée » de son identité.

9. Toutes les dates citées, sauf mention contraire, s'entendent après J.-C.

que ce sont les représentations mentales des élites locales qui contribuent à infléchir le processus de construction d'une identité dans les cités. La problématique que je voudrais explorer ne concerne donc pas tant la question de savoir en général de quelle manière la Grèce romaine vit son passé et son présent, mais plutôt le rapport des cités à leur mémoire, envisagé à travers une recherche des mentalités et des réalités qu'expriment tant les discours que les pratiques collectives des cités.

On ne saurait prétendre sans doute fixer avec trop de précision le point de départ de la chronologie. La perspective adoptée par S. Alcock dans son étude de la « Grèce romaine ¹⁰ » – en fait la province d'Achaïe – fait valoir à juste titre l'intérêt d'une approche qui prend en compte l'intégration de la Grèce à un système impérial global et où les points de vue anthropologique, sociologique et archéologique jouent un rôle déterminant, notamment dans le cadre d'analyses visant à reconstituer l'histoire des victimes de l'impérialisme, ici donc celle de la société grecque sous domination romaine.

Comme le fait remarquer S. Alcock dans cette même étude, l'histoire de la Grèce romaine s'inscrit dans une chronologie qu'on peut faire remonter au moins au début du II^e siècle av. J.-C. et à la Seconde guerre de Macédoine et se terminer au début du III^e siècle, sous le règne de Caracalla, dans une longue durée appropriée aussi à une réflexion organisée autour de la notion de « paysage ». Le point d'arrivée de la chronologie se situe donc vers le milieu du III^e siècle, dans le contexte de la « crise » qui se développe de 235 à 284, à une époque où l'on a pu souligner d'ailleurs la raréfaction des inscriptions publiques ¹¹.

Les limites ainsi fixées permettent de prendre en compte l'entrée de la Grèce dans la zone d'influence de Rome, durant la première moitié du II^e siècle av. J.-C., marquée par l'affaiblissement puis la disparition du royaume de Macédoine, autant que par le développement de la Ligue achéenne, dont on reconstitue l'histoire à travers les témoignages de Polybe, Tite-Live et Pausanias ¹² et qui a assuré à la région une unification politique ¹³ qui sera prolongée ensuite par les Romains. Or, si l'époque témoigne certes d'une implication romaine dans les affaires de Grèce, elle se caractérise toutefois

10. *Graecia Capta. The Landscapes of Roman Greece*, Cambridge, 1993.

11. À Sparte, on ne possède pas de listes de magistrats au-delà de 250 (cf. SPAWFORTH, *Hellenistic and Roman Sparta*, p. 121) ; Woodward date la fin des inscriptions éphébiques au sanctuaire d'Artémis *Orthia* des années 226-240 et le monnayage de Sparte cesse à l'époque de Gallien. Les discours de Libanios gardent cependant la trace du rôle joué par l'aristocratie locale spartiate jusqu'au IV^e siècle. La prise en compte conjointe de la basse époque hellénistique et de l'époque impériale se justifie aussi dans le domaine du vocabulaire : L. ROBERT (*Hellenica*, 13, 1965, p. 227) rappelle que le vocabulaire courant dans les documents d'époque impériale apparaît, en beaucoup de ses éléments, dès le II^e et le I^{er} siècle av. J.-C. Entre ces deux bornes chronologiques, il sera possible, afin de tâcher de cerner des évolutions ou des permanences, d'introduire d'autres coupures chronologiques, à l'intérieur desquelles relier l'histoire des cités aux développements de la politique impériale romaine.

12. Cf. mon commentaire au livre VII de la *Périégèse* de Pausanias (CUF, 2000).

13. Dont rendent compte également l'archéologie des paysages et les monnaies.

aussi par des conflits entre cités grecques et donc par une activité militaire de ces mêmes cités qui n'aura plus de raison d'être après la conquête romaine proprement dite. C'est pourquoi il me semble possible de souligner au moins la portée spécifique de la prise de Corinthe en 146 av. J.-C. et de la bataille d'Actium en 27 av. J.-C. – le témoignage des monnaies permettant de souligner la valeur de rupture de cette dernière date.

Ce découpage chronologique découle directement du choix de ma problématique : ayant envisagé un temps de traiter plus largement des concours locaux dans le monde grec¹⁴, et cherchant à rattacher cette étude à la question de l'identité civique, il m'est apparu que, sur ce dernier aspect, mon enquête historique avait avantage à prendre pour point de départ l'époque de la conquête romaine de la Grèce. Il vaut la peine de souligner, à la suite de P. Marchetti¹⁵, qu'à partir de l'époque augustéenne, l'administration romaine, en faisant de l'Achaïe une province à part entière, détachée de la Macédoine comme de la Crète-Cyrénaïque, a scindé des territoires que l'histoire avait soudés et déterminé, en même temps qu'une intégration de la « vieille Grèce » à l'empire, une reconquête d'identité. À l'intérieur de ce que l'on appelle l'époque hellénistique, je souscris donc au jugement de ceux qui entendent souligner l'existence d'une coupure significative du point de vue historique, entre une « haute » et une « basse » époque hellénistique¹⁶.

Dans le cadre ainsi défini et par rapport aux questions posées ci-dessus, la *Périégèse* de Pausanias, un texte trop souvent utilisé en dehors du contexte même dans lequel il s'inscrit¹⁷, occupe une place qui mérite d'être soulignée d'emblée.

Les articles successifs consacrés par J. Elsner au problème de l'identité chez Pausanias¹⁸ ont contribué à montrer que, loin d'être un simple guide

14. Cf. ma communication sur « Les concours locaux dans le Péloponnèse » présentée au XI^e Congrès international d'Épigraphie grecque et latine à Rome (18-24 sept. 1997).

15. Cf. *Constructions publiques*, p. 148-149.

16. Voir L. Robert, par exemple *REA*, 62, 1960, p. 325-326 = *OMS*, II, p. 841-842, cité par Ph. GAUTHIER, « Les cités hellénistiques : épigraphie et histoire des institutions et des régimes politiques », dans *Actes du VIII^e Congr. intern. d'Épigr. gr. et lat. (Athènes 1982)*, Athènes, 1984, p. 87-88. *Contra* : C. HABICHT, « Ist ein "Honoratiorenregime" das Kennzeichen der Stadt im späteren Hellenismus? », dans *Stadtbild*, p. 87-92.

17. Tout particulièrement dans le domaine de la vie religieuse, où toute tentative d'étude des stratifications culturelles se heurte à la prépondérance du témoignage de Pausanias dont le texte, sélectif et composite, est largement tributaire de l'imaginaire social des Grecs cultivés du II^e siècle de notre ère : voir mon compte rendu du livre de M. Osanna, *Sanctuari e culti dell'Acacia antica*, Naples, 1996, paru dans *Kernos*, 11, 1998, p. 396-399. Dans un ouvrage récent cependant, A. BILLAULT (*La Littérature grecque*, Paris, coll. « Hachette Supérieur », 2000, p. 206) va jusqu'à dire que « Pausanias ne fait jamais référence à la vie des Grecs de son temps ».

18. J. ELSNER, « Pausanias : a Greek Pilgrim in the Roman World », *Past and Present*, 135, 1992, p. 3-29 ; « From the Pyramids to Pausanias and Piglet : Monuments, Travel and Writing », dans S. Goldhill, R. Osborne (éds.), *Art and Text in Ancient Greek Culture*, Cambridge, 1994, p. 224-254 ; *Art and the Roman Viewer*, Cambridge, 1995, chap. 4 : « Viewing and Identity : the Travels of Pausanias ; or, a Greek Pilgrim in the Roman World », p. 125-155. Dans ce dernier ouvrage, reprenant la même démarche que dans l'article de 1992, l'auteur part du principe que, les monuments et les œuvres

touristique, le texte de la *Périégèse* pouvait servir à comprendre comment les Grecs ont cherché à se définir par rapport à un passé dont le poids est important lorsqu'il s'agit d'identité culturelle ¹⁹, par rapport aussi à la politique contemporaine dans une Grèce devenue province romaine et par rapport au sens du sacré si développé dans la culture antique.

L'identité dont il s'agit, une identité historico-mythique enracinée dans le passé, doit être comprise comme un ensemble d'identités qui, en dépit de rivalités constamment entretenues par les cités grecques au fil de leur histoire, n'en revêtent pas moins, à l'intérieur du cadre de l'Empire romain, une unité significative. Pour Pausanias, le mythe de la Grèce est celui de « la Grèce entière », d'une Grèce unifiée – d'où l'antinomie constante entre l'unité linguistique et culturelle de la Grèce, et ses continuel affrontements guerriers, antinomie qui se fond elle-même dans une seconde contradiction entre l'éclat d'un passé mythique et le déclin lié à la domination romaine.

Que cette identité ou cette « grécité » ait été perçue comme une notion essentiellement culturelle et politique, Hérodote ²⁰ ou Isocrate ²¹ en portent déjà témoignage à l'époque classique. Or, la place que jouent les héros fondateurs et, de façon générale, les mythes historiques dans la définition de l'identité civique, permet de se demander néanmoins dans quelle mesure les composantes ethniques – entendons par là les particularités culturelles, religieuses ou linguistiques reliées à des traditions doriennes, ioniennes ou achéennes – sont prises en compte comme enjeux par les cités d'époque romaine ²².

Des études récentes ²³ ont montré que l'identité ethnique pouvait être définie selon des critères dont la dimension était sociale et discursive et ont

d'art étant des incarnations d'une histoire, affirmant la présence du passé, étudier la façon dont ils sont perçus par une collectivité ou par un individu permet d'envisager la question des identités dont ils constituent une expression et d'étudier, en particulier, dans le cas de Pausanias, le conflit entre des aspirations générales communes à la culture gréco-romaine et des revendications individuelles.

19. D. MUSTI (« La struttura del discorso storico in Pausania », dans *Entretiens Pausanias*, p. 21, 23 et 29) considère que la *Périégèse* joue un rôle significatif dans la construction d'une identité culturelle grecque définie comme « une sorte de réponse créative au défi lancé par l'affirmation de la domination romaine ». Les concepts d'identité, d'autonomie et de liberté constitueraient la base idéologique du discours historique de Pausanias.

20. VIII, 144.

21. *Panegyrique*, 50.

22. D. MUSTI, dans *id.* (éd.), *Le origini...*, p. 391, note que le Panhellénion est une structure qui opère une nette distinction entre Doriens, Éoliens, Ioniens et se réfère à la lettre d'Hadrien à Cyrène où l'empereur évoque la « race achéenne et véritablement dorienne » des Cyrénéens (cf. *infra*, deuxième partie, p. 153, n. 119) : on atteint avec le Panhellénion un « niveau extrême d'artifice », qui permet d'avoir ensemble la tripartition dorienne traditionnelle et l'association entre ce qui est « achéen » et « dorien », ce qui révèle qu'on admet à cette époque des traditions péloponnésiques complexes, sans considérer forcément qu'elles vont ensemble dès l'origine, mais en faisant valoir des points de convergence à travers le temps.

23. J. M. HALL, *Ethnic Identity in Greek Antiquity*, Cambridge, 1997 : l'ouvrage, centré sur l'époque archaïque et classique, n'évoque cependant la période romaine que sous forme de brèves allusions : cf. p. 66 (revendications généalogiques) ; 98 (sur les « honneurs de Persée et Héraclès ») ; *id.*, *Hellenicity. Between Ethnicity and Culture*, Chicago, 2002 (l'analyse s'inscrit dans une chronologie

souligné en particulier la place, dans cette optique, de relations établies sur la croyance en un héritage ancestral partagé : la construction d'une conscience ethnique à cet égard relève moins des comportements que des discours où les mythes des origines jouent leur rôle. On sera d'accord avec l'idée que les pratiques et les discours des cités servent moins à définir à proprement parler une identité ethnique doriennne, achéennne ou ionienne qu'à en renforcer l'idée, à partir de données culturelles, mais on poussera la réflexion plus avant, en montrant la possibilité d'une influence romaine, liée en particulier à l'idéologie impériale, sur la réactivation de certains idéaux de type aristocratique. Il sera utile dans cette perspective, d'exploiter le témoignage des sources littéraires contemporaines : le brassage des valeurs que prône l'Empire avec celles que cultivait la cité favorise une remise en question des valeurs morales et crée un contexte propice à la diffusion de manières de pensée et de points de vue nouveaux, assurée en particulier par les courants sophistiques²⁴ et par l'œuvre de Plutarque et de Dion de Pruse. Un courant de recherche récent²⁵ s'est attaché d'ailleurs à montrer le rôle « politique » que pouvait jouer la littérature de cette époque, particulièrement au début de la période impériale, en construisant et en modifiant les critères de l'identité hellénique.

Il faut souligner ce point : si les cités, pour définir leur identité, tirent profit, à l'époque romaine comme par le passé, de la force des mythes, des généalogies et de certains rituels, elles ne peuvent cependant faire fi des aspirations romaines dont la prise en compte constitue une manière d'adapter les traditions aux exigences de l'actualité en cours. Il importe ainsi de mieux cerner, dans les relations entre Rome et les cités péloponnésiennes, le sens d'échanges qui se réalisent sur le plan culturel, mais aussi et peut-être avant tout sur le plan idéologique et politique.

qui prend pour limite la date de 146 av. J.-C.). D. Konstan, « To Hellenikon ethnos: Ethnicity and the Construction of Ancient Greek Identity », dans I. Malkin (éd.), *Ancient Perceptions of Greek Ethnicity*, Cambridge (MA), 2001, p. 29-50 (part. p. 41) envisage le problème d'une définition de l'ethnicité à l'époque de Pausanias et la rattache à la notion de mémoire collective.

24. Sur la dimension culturelle et le rôle historique de la « sophistique », voir E. L. BOWIE, « The Importance of Sophists », *YCIS*, 27, 1982, p. 29-59; *id.*, « Hellenes and Hellenism in Writers of the Early Second Sophistic », dans S. Saïd (éd.), *ΕΛΛΗΝΙΣΜΟΣ. Quelques jalons pour une histoire de l'identité grecque*, Actes Colloque Strasbourg (oct. 1989), Leyde etc., 1991, p. 183-204; V. A. SIRAGO, « La seconda sofistica come espressione culturale della classe dirigente del II sec. », *ANRW*, II, 33,1, 1989, p. 36-78; G. ANDERSON, *The Second Sophistic: a Cultural Phenomenon in the Roman Empire*, Londres, 1993; A. BRUNT, *The Bubble of the Second Sophistic*, BICS, 1994; T. SCHMITZ, *Bildung und Macht: zur sozialen und politischen Funktion der zweiten Sophistik in der griechischen Welt der Kaiserzeit*, Munich, 1997; S. GOLDHILL (éd.), *Being Greek under Rome. Cultural Identity, the Second Sophistic and the Development of Empire*, Cambridge, 2001.
25. Voir notamment J. L. MOLES, « Dio Chrysostom, Greece, and Rome », dans D. Innes *et al.* (éds.), *Ethics and Rhetoric: Classical Essays for Donald Russell on his seventy-fifth birthday*, Oxford, 1995, p. 177-192; T. WHITMARSH, *Greek Literature and the Roman Empire: the Politics of Imitation*, Oxford, 2001, p. 156-167; 186-216.

Quelques articles récents ²⁶ ont exploité les textes de la Seconde Sophistique dans le cadre d'une réflexion sur les valeurs fondamentales de l'hellénisme et l'identité hellénique, sans envisager toutefois véritablement le point de vue des communautés civiques elles-mêmes, sauf à évoquer au passage certains indices de ce qu'on peut interpréter comme des revendications de l'identité hellénique, et pour analyser l'attitude moralisante qu'adoptent les intellectuels à leur égard et en restant dans le cadre particulier des cités d'Asie Mineure, interlocutrices privilégiées des rhéteurs de l'époque impériale mais où le thème de la prétention à des racines grecques et le recours à un passé mythologique glorieux ont une portée bien spécifique. L'étude de Gangloff s'inscrit dans une réflexion plus large sur l'utilisation des mythes chez Dion : on y relèvera en particulier les remarques concernant la façon dont le rhéteur de Pruse préfère aux mythes locaux le fonds légendaire traditionnel et commun à tous les Grecs et privilégie, dans sa définition de l'hellénisme, les valeurs morales traditionnelles. Or, la mythologie des cités et l'usage politique qu'elles peuvent en faire, tout comme les « vertus » que prônent les cités dans leurs discours ne coïncident pas forcément, comme j'espère le montrer, avec les matériaux mythiques et les références morales qu'exploitent les rhéteurs dans les passages de leurs discours où transparait une certaine vision de l'hellénisme. Il y a à coup sûr des phénomènes d'interaction, mais il est intéressant de mettre les deux visions en perspective l'une par rapport à l'autre.

Cette même dimension romaine imprègne l'effort de mémoire caractéristique de la société grecque de l'époque ²⁷, une société vaincue pour laquelle la nécessité d'entretenir la mémoire peut apparaître comme un moyen de sauvegarder son identité. La problématique de la mémoire croise celle de l'identité ; l'identité a un rapport difficile au temps : la mobilisation de la mémoire au service de la revendication d'identité trouve une justification précisément dans le fait que la mémoire peut être définie comme composante temporelle de l'identité, « en conjonction avec l'évaluation du présent et la projection du futur ²⁸ ».

Il est d'ailleurs intéressant de souligner, dans le sillage des recherches de J.-P. Vernant qui s'inspire lui-même des thèses de la « psychologie historique » d'Ignace Meyerson, que la notion de mémoire est une construction historique, variable selon les lieux et les époques : comme d'autres concepts

26. P. VEYNE, « L'identité grecque devant Rome et l'empereur », *REG*, 112, 1999, p. 510-567, remanié sous le titre « L'identité grecque contre et avec Rome : "collaboration" et vocation supérieure », dans *L'empire gréco-romain*, Paris, 2005, p. 163-257 ; A. GANGLOFF, « Les mythes dans les principaux discours aux villes de Dion Chrysostome : une approche de la notion d'hellénisme », *REG*, 114, 2001, p. 456-477.

27. Cf. à ce sujet P. ZANKER, *Die Maske des Sokrates. Das Bild des Intellektuellen in der antiken Kunst*, Munich, 1995, p. 237.

28. Cf. P. RICŒUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, 2000, p. 98.

– ceux de la personne, de l'espace ou du temps –, il s'agit d'une catégorie qui se modifie historiquement.

Le thème de la mémoire, avec le problème de l'oubli qui lui est étroitement lié, notamment lorsqu'il y a manipulation de la mémoire, principalement par voie « idéologique ²⁹ », avec la question aussi de la relation entre pouvoir et mémoire, est en tout cas au cœur de notre documentation, dont il s'agit à présent de fixer plus précisément les limites. Parmi les sources littéraires contemporaines, auxquelles il a déjà été fait allusion plus haut, le texte de Pausanias, précieux par les informations que le *Périégète* a recueilli auprès des « exégètes » et autres dépositaires de la mémoire des cités ³⁰, occupe une place privilégiée. Dans la mémoire qu'il transmet à travers sa présentation du passé des cités et qui peut n'être certes qu'une mémoire livresque résultant de ses propres choix (comme le révèle par exemple nettement le cas messénien ³¹), je me suis efforcé de retenir ce qui permet de faire apparaître des points de convergence avec les discours officiels des cités, privilégiant donc une approche qui fasse la part belle moins à la recherche des sources de la *Périégèse* ou à sa valeur de témoignage sur l'histoire de la Grèce archaïque et classique ³² qu'à une analyse de ce qui, dans ce texte, relève de l'idéologie civique contemporaine.

Les inscriptions honorifiques, que l'on peut considérer comme discours officiels, traces documentaires de la conscience de soi des cités ³³, où s'insère en même temps l'expression de la personne sociale de l'évergète, constituent le socle principal de mon étude. Destinés, par définition, à faire entrer un personnage et son action dans la mémoire de la cité, ces discours collectifs et civiques, malgré toute la rhétorique dont ils sont empreints ³⁴, ont l'avantage d'être plus nettement ancrés dans les réalités que les discours des

29. Et l'on voit chez un auteur comme Pausanias à quel point les stratégies de l'oubli ou ce qu'on peut appeler une idéologisation de la mémoire sont rendues possibles par le travail de configuration narrative (bien mis en valeur par les études de C. Calame) à l'œuvre dans la *Périégèse* comme il l'était dans les oraisons funèbres de l'Athènes classique étudiées par N. Loraux.

30. Dans un récent article visant à mieux cerner l'identité de ces exégètes, C. P. JONES (« Pausanias and his Guides », dans S. E. Alcock, J. F. Cherry, J. Elsner (éds.), *Pausanias: Travel and Memory in Roman Greece*, Oxford, 2001, p. 33-39) aurait pu souligner plus nettement, me semble-t-il, le rôle de spécialistes de la mémoire des cités joué par ces personnages.

31. Voir les études de S. E. ALCOCK, J. AUBERGER, N. DESHOURS et L. TOLLOT citées dans la bibliographie.

32. Cf. par exemple, dans cette optique, le bref essai de P. CARTLEDGE, « Sparta's Pausanias », dans S. E. Alcock et al. (éds.), *Pausanias: Travel and Memory in Roman Greece*, Oxford, 2001, p. 167-172.

33. Même si elles s'inscrivent dans un cérémonial de la célébration publique. Cf. F. MILLAR, « The Greek City in the Roman Period », dans M. H. Hansen (éd.), *The Ancient Greek City-State*, Copenhague, 1993, p. 232 : les inscriptions de l'époque impériale nous offrent le témoignage le plus complet de l'expression par les cités de leur propre identité communautaire ; L. MIGOTTE, « L'évergétisme des citoyens aux périodes classique et hellénistique » dans M. Christol, O. Masson (éds.), *Actes X^e Congrès intern. d'épigr. grecque et latine (oct. 1992)*, Paris, 1997, p. 196 : au-delà d'un certain nombre de formules stéréotypées, ces textes constituent un véritable discours qu'un groupe tient sur lui-même.

34. L. Robert parle d'époque « pourrie de rhétorique » ; N. LORAUX (*L'Invention d'Athènes*, p. 273) de « verbeuses résurgences ».

intellectuels de l'époque, dans la mesure où ils représentent moins les valeurs philosophiques générales que celles directement liées à la vie civique. Au reste, si le genre de l'éloge auquel s'apparentent les discours honorifiques relève tout particulièrement d'une pratique oratoire déjà mise au point au IV^e siècle av. J.-C., où l'éthique est un moyen de faire fusionner biographie et portrait³⁵, il ne se réduit pas cependant à un simple exercice scolaire : accompagné de la « consolation³⁶ », il entre comme partie essentielle dans le plan de l'oraison funèbre, mais constitue aussi à lui seul un type de discours littéraire souvent cultivé, notamment dans le cadre des concours publics, où sont prévues des compétitions d'éloges, soit en prose, soit en vers.

Dans la documentation épigraphique, je n'ai pas exclu cependant certains textes qui, pour ne pas émaner directement des cités elles-mêmes, n'en fournissaient pas moins des informations utiles à ma problématique : dédicaces d'associations ou de tribus³⁷ ; listes de noms (magistrats, éphèbes...), utiles certes à une approche onomastique et prosopographique³⁸, mais dont on sait que les cités les exposaient en des endroits choisis où elles pouvaient servir à perpétuer la mémoire de pratiques sociales, civiques et politiques. Il faut enfin ajouter la numismatique³⁹ et les témoignages archéologiques sur l'évolution des paysages monumentaux des cités.

Le recours à une analyse du phénomène mnémonique, tel du moins que permet de l'explorer l'horizon historique de la Grèce d'époque romaine⁴⁰, ancre notre réflexion, du point de vue de la méthode, dans l'histoire des

35. Il est vrai qu'à la période post-classique, on constate que priorité est donnée aux qualités et aux vertus, et l'on aboutit à une sorte de plan type, qui finit par valoir pour tout éloge de personne (cf. les remarques de L. Pernot dans sa notice au discours du Pseudo-Aristide, p. 126).

36. Cf. *infra*, p. 53 ; 168 ; 173-174.

37. Cf. B. LE GUEN, *Technites dionysiaques*, p. 81, qui souligne, à propos des confréries de Technites dionysiaques, leur statut de communautés politiques à part entière et parle à leur sujet de « cités en miniature ».

38. Je précise que je ne chercherai pas ici à exploiter systématiquement toutes les données de la documentation, comme le font les travaux qui visent à présenter une étude des milieux sociaux et de la hiérarchie sociale des cités sous l'Empire, afin notamment d'y mesurer l'expansion de la romanisation – voir, dans cette optique, pour le Péloponnèse, les travaux de A. J. S. Spawforth à Sparte et Épidaure, de C. Hoët en Élide et en Arcadie et de S. Zoumbaki en Élide. Parmi les directions dans lesquelles on peut conduire une étude onomastique – telles qu'elles sont présentées par exemple dans le *Nouveau choix d'inscriptions grecques* publié par l'Institut Fernand Courby (Paris : Les Belles Lettres, 1971, p. 91-93) – je m'attacherai surtout aux aspects qui, dans la nomenclature, peuvent constituer l'expression d'une mémoire politique ou mythique.

39. Cf. les études de Klose, Lindner et Nollé citées dans la bibliographie. F. MILLAR (art. cité, p. 243) souligne l'importance du monnayage comme moyen pour les cités grecques d'époque impériale d'exprimer leur identité et leurs valeurs.

40. Les analyses que propose N. LORAUX, dans *La cité divisée* (Paris : Payot, 1997), sur les modalités du fonctionnement de la mémoire athénienne et, plus particulièrement, sur « L'oubli dans la mémoire d'Athènes », se rattachent à un tout autre contexte historique, celui de l'histoire politique de l'Athènes démocratique du V^e siècle av. J.-C., un cadre donc où la réflexion sur l'idée de conflit à l'intérieur de la cité, sur la représentation de la *stasis* et de l'*homonoia* ainsi que sur les notions de discours et d'idéologie civiques prend nécessairement d'autres résonances.

mentalités ou, si l'on préfère, dans celle des représentations⁴¹ selon une optique qu'il nous faut cependant préciser.

En prenant appui sur les acquis de la sociologie de la mémoire⁴², on peut parler d'un espace social de la mémoire collective et faire valoir les jeux qui s'instaurent entre deux formes de cette mémoire collective : la mémoire « communicative », qui relève de la simultanéité ou de niveaux de temporalité proches l'un de l'autre et la mémoire « culturelle », qui s'applique à des niveaux de temporalité différents et dont procède la réflexion sur les origines (mythes, légendes, traditions historiques). Si cette dernière s'attache à toutes les formes symboliques où une identité de groupe est à même de s'exprimer (mythes, rites, monuments, paysages), la mémoire « communicative », quant à elle, façonnée par les cadres sociaux, s'inscrit dans l'horizon très limité de la vie de tous les jours et, pour notre propos, se fixe donc dans le présent romain des cités grecques.

Plus spécifiquement, on peut ainsi distinguer une mémoire civique, qui se constitue en perpétuant le souvenir des charges⁴³ assumées par les évergètes, et une mémoire sociale, qui permet à l'évergète de marquer sa place dans la vie sociale (entretenu grâce à la richesse), de rappeler par exemple le rang tenu jadis par un évergète particulier et maintenant par sa famille – mémoire entretenue par les honneurs et consécration organisés pour les évergètes et par lesquels la communauté, en confortant le pouvoir des évergètes dans la cité, légitime un certain ordre social⁴⁴. La mémoire collective, pour les communautés civiques d'époque romaine, se construit à travers l'éloge des individus. Et cet éloge est une manière de situer la personne de l'évergète au sein de toutes les valeurs sociales qu'elle incarne. De façon générale, mon

41. Voir à ce sujet l'analyse de P. RICŒUR (*La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, 2000, p. 231-301) visant à démontrer ce qui peut faire préférer l'idée de représentations à celle de mentalités. On trouvera dans cet essai, dont l'approche est cependant fondamentalement phénoménologique et philosophique, des réflexions stimulantes sur le rapport entre l'effort de mémoire et le devoir de ne pas oublier.

42. Voir P. BURKE, « Geschichte als soziale Gedächtnis », dans J. Assmann, D. Harth (dir.), *Mnemosyne. Formen und Funktionen der kulturellen Erinnerung*, Francfort-sur-le-Main, 1991, p. 289-304 ; J. ASSMANN, « Der zweidimensionale Mensch : das Fest als Medium des kollektiven Gedächtnisses », dans *id.* (éd.), *Das Fest und das Heilige*, Gütersloh, 1991, p. 13-30 ; *id.*, *Moïse l'Égyptien*, trad. fr. Paris, 2001 (1998), p. 28-38. Dans cette dernière étude, qui se propose d'examiner l'histoire d'un souvenir européen, l'Égypte, en particulier dans la deuxième forme qu'il a pu prendre, à savoir l'utilisation de la référence à l'Égypte dans un processus de suppression de la Distinction Mosaïque, J. Assmann explique qu'à la différence de l'histoire au sens strict, l'histoire de la mémoire ne se préoccupe pas du passé en tant que tel, mais seulement du passé en tant qu'on s'en souvient. En cela, elle analyse la signification qu'un présent donné attribue au passé. L'histoire de la mémoire considère les transmissions elles-mêmes comme des manifestations de la mémoire collective, ou plutôt de la mémoire culturelle et J. Assmann souligne à ce propos la richesse de ce qu'il définit comme la « dynamique du souvenir culturel ». On trouvera également des remarques stimulantes dans l'étude de G. P. MARCHAL, « De la mémoire communicative à la mémoire culturelle. Le passé dans les témoignages d'Arezzo et de Sienna (1177-1180) », *Annales*, mai-juin 2001, p. 563-589.

43. C'est-à-dire les fonctions politiques, les magistratures telles qu'elles sont commémorées par les inscriptions honorifiques.

44. Sur le lien entre évergétisme et mémoire civique, voir par exemple les réflexions de M. Sartre, *L'Orient romain*, p. 162-165.

analyse de la mémoire doit donc se situer par rapport à l'évergétisme, dont les connotations sont tout à la fois philanthropiques, politiques et religieuses, et par rapport à l'évolution, dans un sens aristocratique et oligarchique, que connaît la société depuis la basse époque hellénistique.

Ayant établi ainsi un cadre de référence propice, je l'espère, à fixer les enjeux d'une réflexion portant sur la représentation historique que les Grecs donnent d'eux-mêmes en tant que communautés civiques à l'époque romaine, il me faut à présent expliquer dans quelle mesure il m'a paru légitime d'appliquer le thème général de la conscience de soi des Grecs à une région particulière: le Péloponnèse.

D'un point de vue purement « pratique », il est clair qu'appliquer la réflexion à l'ensemble du monde grec aurait constitué une tâche dont l'ampleur aurait débordé très largement le cadre du présent travail; il n'en reste pas moins que, de façon générale, l'histoire des mentalités et de la culture des cités grecques à l'époque romaine constitue un champ de recherche qui reste à exploiter et dans lequel mon étude espère poser quelques jalons qui pourront déboucher sur des recherches plus étendues.

Une approche régionale permet au moins de se poser la question des spécificités et d'échapper ainsi à la fois aux discours généralisateurs sur la Grèce d'époque romaine et aux références obligées que semblent constituer les cités d'Asie Mineure et, pour la Grèce continentale, Sparte et Athènes. Il convient de ne pas perdre de vue pour autant le fait que chaque ensemble régional n'est à l'époque considérée que partie d'un tout englobant – l'empire romain – et que cette réalité détermine des rapports dont il faut tenir compte entre le pouvoir impérial et la société provinciale.

« Acropole de la Grèce » selon Strabon ⁴⁵, le Péloponnèse constitue un ensemble de régions que la géographie a réunies selon une configuration spécifique – un centre occupé par des massifs d'altitude élevée (2 000 m ou davantage), véritable bastion montagneux autour duquel des plaines littorales forment un glacis irrégulier dans ses dimensions – mais occupe aussi une place particulière dans le processus de la conquête et de l'occupation romaines.

Dymé, Corinthe – qui deviendra capitale de la « province » – et Patras sur la côte septentrionale ont été le lieu d'implantations coloniales romaines, tandis que la façade occidentale du Péloponnèse, celle qui s'ouvre directement au monde romain, s'est trouvée au cœur des opérations romaines menées aux II^e-I^{er} siècles av. J.-C. Bien qu'il s'agisse d'espaces où sont établis deux des grands sanctuaires panhelléniques du monde grec antique, Olympie et l'Isthme, dont les concours se perpétuent ou sont réorganisés à l'époque romaine, la construction de la mémoire, pour les cités de cette partie de la Péninsule, se heurtait à des difficultés spécifiques.

45. VIII, 1, 3 = C 344.

De fait, la collecte des inscriptions honorifiques du Péloponnèse met au premier plan quelques cités – Sparte, Argos, Mantinée et Messène – où les élites sociales semblent avoir disposé d’une marge d’affirmation culturelle et politique plus importante que dans le reste du Péloponnèse. Dans le monde des cités d’époque impériale, l’étude des élites locales fait apparaître le contrôle qu’exerce sur les cités en général un nombre très limité d’individus entre les mains desquels était concentré très vraisemblablement l’essentiel de la richesse foncière. Les communautés les plus médiocres, note F. Jacques ⁴⁶, devaient être dominées, à chaque génération, par une ou deux familles qui se plaisaient à revendiquer une primauté héréditaire. Or, l’ancienneté de ces familles aristocratiques n’apparaît pas usurpée, dans la mesure où la documentation épigraphique révèle que, jusqu’à la crise du III^e siècle, maints grands notables portent des noms attestant l’accession de leurs ancêtres à la citoyenneté romaine dès la fin de la République ou sous les Julio-Claudiens.

En ce qui concerne le Péloponnèse, l’apparente prédominance des cités établies hors des régions qui ont été touchées le plus directement par la conquête romaine crée un déséquilibre dont il faudra chercher à définir la portée, si l’on veut retrouver, derrière ces disproportions que fait ressortir la documentation épigraphique ⁴⁷, les logiques qui sous-tendent, dans la construction de la mémoire civique, la cristallisation de traditions historiques et mythiques propres à fonder une conscience identitaire qui serait centrée sur le Péloponnèse ou plus spécifiquement sur certaines cités.

Le texte de Pausanias, par les précisions qu’il apporte sur les traditions et les pratiques des cités de l’ensemble du Péloponnèse, permet semble-t-il de nuancer ces écarts et constitue de ce fait, avec les données de l’archéologie, un utile contrepoint au témoignage des inscriptions honorifiques. Il ne faut pas oublier toutefois que les nombreuses références explicites aux traditions locales recueillies auprès des spécialistes de la mémoire des cités, tout comme les multiples pratiques religieuses dont Pausanias souligne la survivance à son époque, n’en relèvent pas moins de critères axiologiques et montrent que mémoire et tradition peuvent être formées ou déformées par l’expérience vécue de ceux qui se souviennent.

D’ailleurs, la dimension spatiale dont se double, dans la construction de la mémoire, l’aspect temporel, peut être aussi bien réelle qu’imaginaire. L’unité du Péloponnèse, dont paraissent témoigner les sept livres qu’y consacre Pausanias, sur les dix que comporte la *Périégèse* – du moins dans l’état où le texte est parvenu jusqu’à nous – constitue l’expression grecque

46. Dans JACQUES-SCHIED, *Rome et l’intégration de l’Empire*, p. 340.

47. A. D. RIZAKIS (« La constitution des élites municipales dans les colonies romaines de la province d’Achaïe », dans *Greek East in the Roman Context*, p. 37-49), note par exemple l’absence virtuelle, dans notre documentation, de notables locaux dans les couches dirigeantes des colonies de Corinthe et de Patras.

d'un idéal qui trouve peut-être un écho dans un passage du discours que prononça Néron, en 67 apr. J.-C., pour accorder solennellement la liberté⁴⁸ à « tous les Grecs qui habitent en Achaïe et dans la région appelée jusqu'à aujourd'hui Péloponnèse⁴⁹ » : par-delà le souci qui s'affirme chez l'empereur lui-même de s'inscrire dans une filiation qui le rattacherait à Pélops, le prestigieux héros éponyme de la Péninsule, l'expression paraît révélatrice, sinon d'une spécificité péloponnésienne, au moins d'une certaine perception unitaire du Péloponnèse, bien en accord aussi avec la vision restrictive que les Romains eux-mêmes ont cherché à entretenir d'une « vraie Grèce » réduite au Péloponnèse, à l'Attique et à la Grèce centrale⁵⁰.

De ce point de vue en tout cas, le Péloponnèse semble constituer un terrain d'étude propice à une enquête historique qui puisse s'inscrire dans le cadre de réflexions sur l'attitude des sociétés à l'égard de la mémoire et de l'oubli.

Et ce d'autant plus que l'histoire culturelle et sociale de la Grèce à l'époque romaine souffre d'une focalisation des recherches sur l'Asie mineure, soit sous forme d'études globales⁵¹, soit sous forme d'analyses portant sur des points et des thèmes particuliers⁵², comme s'il fallait continuer de souscrire au jugement d'I. Lévy⁵³ qui, à la fin du XIX^e siècle, avait choisi

48. « Recevez liberté, exemption d'impôt, que vous n'aviez pas, même dans vos temps les plus heureux » (l. 14-15 : trad. L. Robert, *OMS*, V, p. 428). Le texte est conservé par une inscription d'Acraiphiai (*IG VII*, 2713, II) : voir J. H. OLIVER, *Greek Constitutions of Early Roman Emperors from Inscriptions and Papyri*, Philadelphie, 1989, n° 296.

49. Dans une communication présentée au VII^e colloque international « Neronia » (« Rome, l'Italie et la Grèce. Hellenisme et philhellénisme au I^{er} siècle apr. J.-C. », Athènes, 21-23 octobre 2004), Richard Bouchon (« En deçà des Thermopyles ou quelle Grèce pour Néron ? ») prend appui sur cette expression pour poser la question des limites de la province d'Achaïe au I^{er} s. apr. J.-C., en soulignant le risque qu'il y a à définir la Grèce du siècle de Néron « à travers le prisme d'un classicisme reconstruit au siècle suivant ».

50. Cf. J.-L. FERRARY, « Rome et la géographie de l'hellénisme : réflexions sur « hellènes » et « panhellènes » dans les inscriptions d'époque romaine », dans *Greek East in the Roman Context*, p. 32.

51. Voir par exemple M. DRÄGER, *Die Städte der Provinz Asia in der Flaviozeit. Studien zur kleinasiatischen Stadt- und Regionalgeschichte*, Francfort, 1993 ; S. MITCHELL, *Anatolia : Land, Men, and Gods in Asia Minor*, 2 vol., Oxford, 1993 ; M. D. CAMPANILE, *I sacerdoti del koinon d'Asia (I sec. a. C.-III sec. d. C.)*. *Contributo allo studio della romanizzazione delle élites provinciali nell'oriente greco*, Pise, 1994 ; R. LINDNER, *Mythos und Identität. Studien zur Selbstdarstellung kleinasiatischer Städte in der römischen Kaiserzeit*, Stuttgart, 1994.

52. C'est ainsi que l'enquête menée par M. H. Quet sur « La place de la fête dans le discours de moralistes grecs et dans l'éloge des cités et des évergètes aux premiers siècles de l'empire » (*La Fête. Pratique et discours*, Paris, 1981, p. 41-84) choisit, pour mesurer la distance qui sépare les témoignages de Plutarque et Dion de Pruse de la vision de la fête donnée par les inscriptions, de se limiter à un choix de références empruntées à la documentation d'Asie Mineure. Cf. aussi notamment Ed. FRÉZOULS, « L'hellénisme dans l'épigraphie de l'Asie Mineure romaine », dans S. Saïd (éd.), *ΕΛΛΗΝΙΣΜΟΣ Quelques jalons pour une histoire de l'identité grecque*, Actes Colloque Strasbourg (oct. 1989), Leyde etc., 1991, p. 125-147 ; G. M. ROGERS, *The Sacred Identity of Ephesos : The Foundation Myths of a Roman City*, Londres, 1991 ; D. O. A. KLOSE, « Münzprägung und städtische Identität : Smyrna in der römischen Kaiserzeit », *Festschrift Franke*, 1996, p. 53-63.

53. Cf. ses « Études sur la vie municipale de l'Asie Mineure sous les Antonins », *REG*, 8, 1895, p. 203-250 ; 12, 1899, p. 255-289 ; 14, 1901, p. 350-371.

d'appliquer sa réflexion à l'Asie Mineure, parce que, faisait-il remarquer ⁵⁴, à l'époque qui va des Flaviens aux Sévères, « l'Achaïe, appauvrie et vide d'hommes, ne vivait plus que du souvenir de sa gloire passée ».

De fait, en ce qui concerne la Grèce propre, si l'on excepte le cas athénien ⁵⁵, les efforts de synthèse sont rares ⁵⁶ et s'inscrivent le plus souvent dans des perspectives qui privilégient la question de la vision grecque de Rome ou celle de la romanisation ⁵⁷. Un courant de recherche récent, illustré par les travaux de S. Alcock ⁵⁸ et les investigations menées par l'équipe du KERA à Athènes ⁵⁹, applique ainsi la problématique de l'« impéria-

54. REG, 8, 1895, p. 204.

55. Voir notamment les études de Follet, Geagan, Graindor, Hoff et Oliver citées dans la bibliographie. S'interrogeant récemment, dans le cadre d'une étude sur les Cyclades (« Cultes étrangers et cultes locaux dans les Cyclades à l'époque impériale », dans G. LABARRE [dir.], *Les cultes locaux dans les mondes grec et romain* [Actes du colloque de Lyon, 7-8 juin 2001], Diffusion de Boccard, Paris, 2004, p. 132), sur ce que l'on sait de la vie religieuse en Grèce à l'époque impériale, M.-Th. Le Dinahet ne prend comme référence, de façon significative, qu'Athènes et l'Asie Mineure. On notera aussi par exemple la prépondérance des références à Athènes dans les pages que S. Alcock (*Archaeologies of the Greek Past. Landscape, Monuments and Memories*, Cambridge, 2002, p. 51-73) consacre à la question de la réorganisation des espaces civiques à l'époque impériale.

56. Voir P. CABANES, « Le monde grec européen et la Cyrénaïque », dans C. LEPPELLEY (dir.), *Rome et l'intégration de l'Empire (44 av. J.-C.-260 apr. J.-C.)*, 2. *Approches régionales du Haut-Empire romain*, Paris (coll. « Nouvelle Clio »), 1998, p. 299-331.

57. Voir par exemple la thèse de Chr. MÜLLER, *Rome et la Béotie de la basse époque hellénistique à la fin du Haut-Empire. Étude d'histoire politique et sociale*, Lyon II, 1996, où l'exemple béotien sert à étudier les modalités de la romanisation et à en souligner les aspects sociaux. G. Woolf, dans une réflexion récente (« Becoming Roman, Staying Greek: Culture, Identity and the Civilizing Process in the Roman East », *Proceedings of the Camb. Phil. Society*, 40, 1993-1994, p. 116-143, particulièrement p. 126-128), s'attache à souligner que certains éléments de la culture matérielle romaine (il évoque une « acculturation matérielle » des Grecs, notamment à propos du développement des combats de gladiateurs et de l'usage des thermes) font partie de l'identité grecque et nous incite à ne pas trop vite interpréter les différences entre les témoignages littéraires et les données de l'archéologie comme une opposition entre l'idéologie et la réalité.

58. Voir « Archaeology and Imperialism: Roman Expansion and the Greek City », *Journ. of Mediter. Archaeology*, 2, 1989, p. 87-135 ; *Graecia Capta. The Landscapes of Roman Greece*, Cambridge, 1993 ; « Greece: a Landscape of Resistance? », dans D. J. MATTINGLY (éd.), *Dialogues in Roman Imperialism. Power, Discourse, and Discrepant Experience in the Roman Empire (JRA, Suppl. 23)*, Portsmouth-Rhode Island, 1997, p. 103-115 : cet article reprend le concept de « paysage » mais veut montrer que, parmi les facteurs susceptibles de rendre compte des transformations et de l'évolution d'une « province », il ne faut pas négliger de prendre en considération les conditions géographiques locales et les attentes du pouvoir impérial (avec le problème des interactions entre la politique impériale et les pratiques locales), tout comme la place historique de l'Achaïe comme patrie des Grecs (je retiens d'ailleurs ici que la notion de « résistance » est définie comme processus continu pour se définir soi-même et marquer une différence culturelle) ; « Liberation and Conquest: Hellenistic and Roman Messenia », dans J. L. DAVIS (éd.), *Sandy Pylos. An Archaeological History from Nestor to Navarino*, Austin (Texas), 1998, p. 179-191.

59. Voir par exemple A. D. RIZAKIS, « Ρωμαϊκές επεμβάσεις στο τοπίο τῶν πόλεων τῆς Πελοποννήσου », *Πελοποννησιακά*, Suppl. 19, 1992/93, p. 433-448 ; *id.*, « Ὁ Πελοποννησος κατά την αὐτοκρατορική ἐποχή. Πόλεις, ὑπαιθρος χωρὰ καὶ κοινωνική κινητικότητα », dans P. N. Doukellis, L. G. Mondoni (éds.), *Structures rurales et sociétés antiques*, Paris, 1994, p. 397-404 (prend en compte de nouvelles données archéologiques pour réexaminer les idées traditionnelles concernant l'impression de déclin de la région et propose une réflexion sur la reconstruction géographique, économique et sociale) ; P. DOUKELLIS, S. ZOUMBAKI, « De Flamininus aux Antonins : conquêtes et aménagements de l'espace extra-urbain en Achaïe et Macédoine », *DHA*, 21-22, 1995, p. 205-228 ; A. D. RIZAKIS, « Les colonies romaines des côtes occidentales grecques. Populations

lisme » romain principalement aux documents archéologiques et développe une approche qui vise à mieux rendre compte des effets de la conquête et de la provincialisation, en étudiant tout particulièrement les paysages et leurs transformations et, partant, les modes d'implantation des populations et l'organisation sociale des communautés civiques dont il serait faux de croire, selon une vision largement tributaire du point de vue qu'expriment les élites politiques et les intellectuels, qu'elle n'a pas connu d'évolution.

De telles études, en se fondant sur un réexamen des données tant archéologiques que littéraires, aboutissent utilement à battre en brèche non seulement le paradoxe d'une Grèce échappant, grâce à sa supériorité culturelle, à toute « contamination » ou acculturation romaine, mais aussi l'idée qu'à partir de la basse époque hellénistique, il faudrait parler d'une « décadence » de la Grèce, définie en termes de dépopulation, de détresse économique et de déclin moral. Autour de la notion de « paysage provincial », il s'agit plutôt de rechercher les traces d'un dialogue Rome/Grèce, notamment à travers une étude du comportement des élites locales considérées comme un élément clé de la politique impériale romaine, mais dont les priorités restent apparemment largement déterminées par les cadres civiques traditionnels et un idéal communautaire dont on peut souligner la dimension fondamentalement locale.

Certes, les problématiques ne peuvent manquer de se recouper : telle étude récente⁶⁰, fondée sur l'exemple péloponnésien, et consacrée aux rapports entre les cités grecques et le pouvoir romain, exploite un corpus de sources et aborde des thèmes qu'on retrouve nécessairement à la base de toute réflexion sur l'histoire de cette période. Mais, de façon générale, force est de relever le peu d'étendue des études consacrées à l'histoire culturelle de la Grèce propre à l'époque romaine, envisagée du point de vue grec : les références sporadiques à des exemples isolés conduisent à des jugements hâtifs qui risquent de masquer la réalité de pratiques et de discours significatifs des mentalités civiques en général et, éventuellement, révélateurs de particularités locales.

Il s'agira donc d'articuler un temps et un espace, en reliant au contexte politique et social dans lequel elles s'inscrivent les composantes culturelles et religieuses de la vie civique, telles qu'elles subsistent dans la mémoire

et territoires », *DHA*, 22, 1996, p. 255-324 (pour étudier les formes de la colonisation romaine et leurs conséquences sur les territoires et les populations, l'auteur se réfère à une « problématique géographique, comportementale et radicale, qui s'attache au vécu et à la structure des relations qui organisent l'espace » ; il s'agit de mettre en valeur le lien entre organisation de l'espace et organisation sociale, entre géographie rurale et évolution sociale : cf. p. 290) ; *id.*, « Roman Colonies in the Province of Achaia : Territories, Land and Population », dans S. E. Alcock (éd.), *The Early Roman Empire in the East*, Oxford, 1997, p. 15-36.

60. Chr. HOËT-VAN CAUWENBERGHE, *Rome et la société provinciale du Péloponnèse sous le Haut-Empire* (thèse dactylographiée, Paris I), 1999. Que l'auteur trouve ici l'expression de mes sincères remerciements, pour m'avoir facilité l'accès à son manuscrit.

que construisent les cités. En s'efforçant de prendre en compte, autant que faire se peut, à chaque étape de la réflexion, d'éventuelles évolutions chronologiques et de distinguer des paliers significatifs, des ensembles qui permettraient de délimiter des rythmes temporels, il faudra se demander s'il est possible, au-delà des poncifs caractéristiques de l'image de la cité et de ses notables que renvoie la documentation de l'époque, et sans limiter l'approche à une analyse du jeu complexe des influences romanisantes et de la continuité hellénique qui témoigne d'une évolution sociale très générale, de dégager certaines spécificités qui serviraient à définir, dans un cadre régional et local, les modalités d'une représentation de soi particulières à certaines cités.